



RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA
RECHERCHE SCIENTIFIQUE
UNIVERSITÉ SAAD HLABBLIDA
INSTITUT D'URBANISME ET D'ARCHITECTURE

RAPPORT EXPLICATIF DU PROJET

(DOSSIER GRAPHIQUE JOINT EN ANNEXE)

OPTION: PATRIMOINE CULTURE CONSTRUCTIVE

PFE

CONCEPTION D'UN BUREAU DE POSTE IFRI – DJANET

RÉALISÉ PAR :
AMARI Nassima

PORTEUR DU MASTER :
FOUFA.A. A

ENCADRÉ PAR :
Mr. BOUKADER.M

Remercîments

Nos plus profonds et sincères
remerciements à Dieu le tout
puissant.

Nous tenons à exprimer, en premier lieu, nos vifs
Remerciements à nos chers parents qui ont
éclairé notre chemin et qui nous ont
encouragé et soutenu tout au long de notre
vie.

Ensuite à notre cher porteur de master
« Architecture et PATRIMOINE » Mme
ABDESSEMED FOUFA Amina, puis à
notre encadreur Mr. BOUKADER
Mohamed, et ses Assistants Mr Kiffane
et Mr Bouachria pour ses conseils et
orientations durant toute l'année, et enfin
à toute l'équipe pédagogique de L'option
Architecture et PATRIMOINE.

Un grand merci également à toutes les
personnes qui nous ont apporté leur soutien et
qui, de près ou de loin, ont contribué à la
réalisation de cet humble travail.

TABLE DES MATIÈRES :

Introduction générale :

Chapitre 1 : Approche analytique

1-Presentation de la commune de Djanet.....

2-Croissance de la ville de Djanet

3-Presentation du POS n°11 de la ville de Djanet

4-Constata.....

5-Problématiques et Objectifs.....

Chapitre 2 : Approche Thématique.....

1- Historique des postes et télécommunications en Algérie

2- Définition terminologique

3- Exemples de bureau de poste.....

4- Exemple de projet de postes et télécommunications en Algérie.....

Chapitre 3 : Projet architecturale

1- Analyse du site

2- Genèse de la forme.....

Bibliographie

Annexe : (Dossier graphique)

INTRODUCTION GENERALE :

L'option patrimoine culture constructive s'intéresse à la projection d'un projet dans un environnement unique et son adaptation à ce dernier, que ce soit par la géométrie la forme ou même les matériaux de constructions utilisées, les projections faites doivent être en harmonie parfaite avec le cadre dans lequel elles sont faites.

En ce sens nous entreprenons d'intervenir dans l'oasis de Djanet, commune de la wilaya d'Illizi véritable bijou historique et lieux propice à l'expression architecturale et artistique.

Le travail que nous projetons d'accomplir est le produit d'études comparatifs effectuées entre notre zone d'intervention et les réalisations accomplis dans le même cadre, il sera question de restructurer le centre-ville de Djanet pour une meilleure animation et attractivité de ce dernier, cela notamment grâce à l'encouragement des investissements par la création d'équipements et d'infrastructures de qualités en homogénéité avec le lourd patrimoine architectural dont dispose Djanet.

Ce dernier point nous amène de nos jours à une demande quantitative qui se double d'une exigence de qualité, à laquelle il faudra répondre tant sur le plan de la programmation que sur le plan architectural.

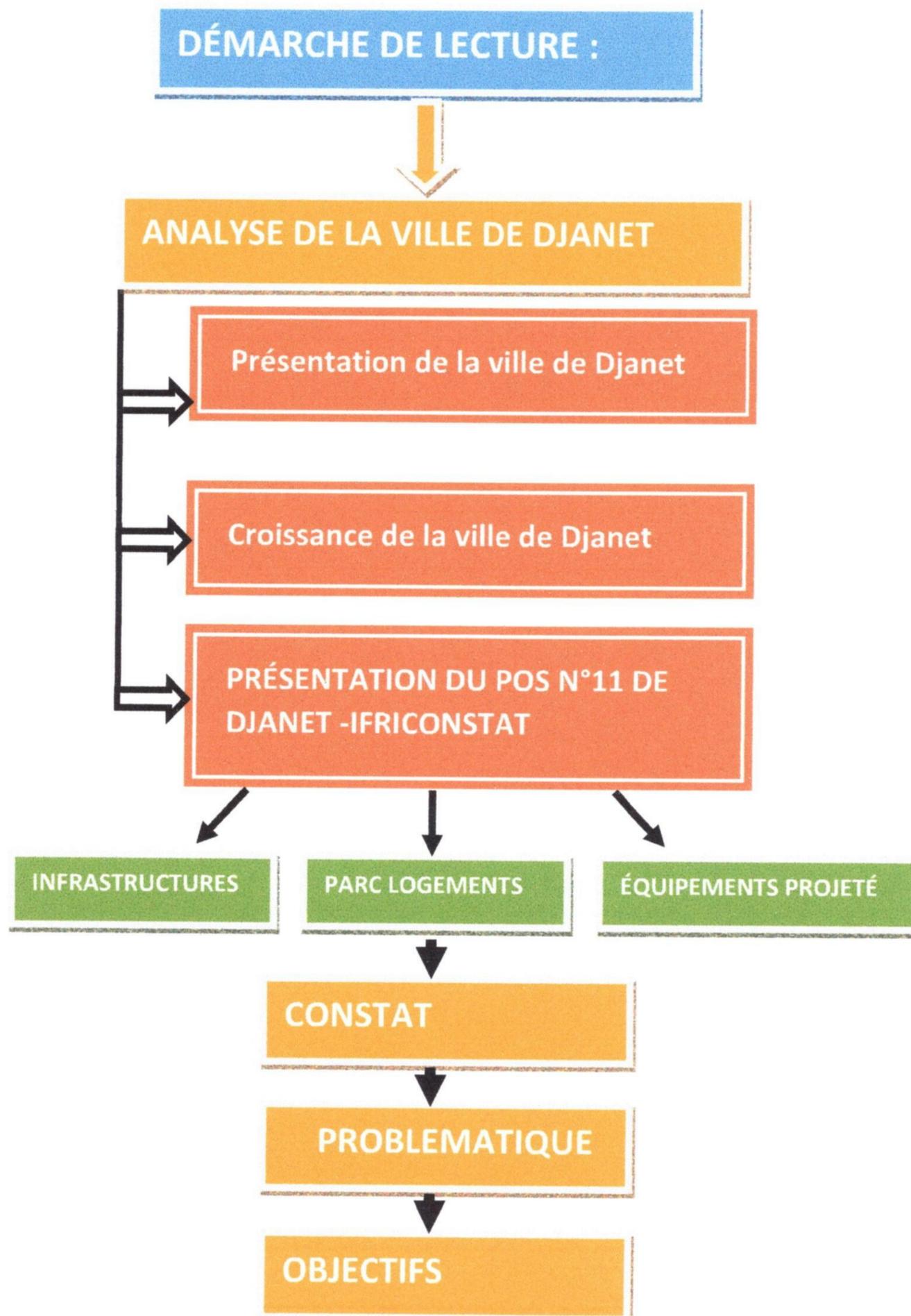
L'objectif étant que la ville de par son ouverture à l'initiative, doit anticiper sur les tendances et manifester son existence sur la scène nationale et même mondiale, profitant ainsi non seulement aux touristes mais aussi aux populations autochtones, garantissant une diversification des loisirs, tout en en maintenant une logique sélective cohérente.

« Le but de l'architecture est de donner un ordre à certains aspects de notre environnement quand nous disons : donner un ordre à notre environnement, cela implique que l'architecture contrôle ou règle les relations entre l'homme et son environnement. Elle participe donc à la création d'un milieu c'est-à-dire un cadre significatif pour les activités humaines » ¹

¹O. M. Ungers: Works in Progress Nineteen Seventy - Six to Nineteen Eighty, 1981, p04

CHAPITRE I : APPROCHE ANALYTIQUE

Afin d'analyser la ville de Djanet nous avons établis une méthode pragmatique pour nous aider à faire une lecture correcte, elle s'opérera donc de la sorte.



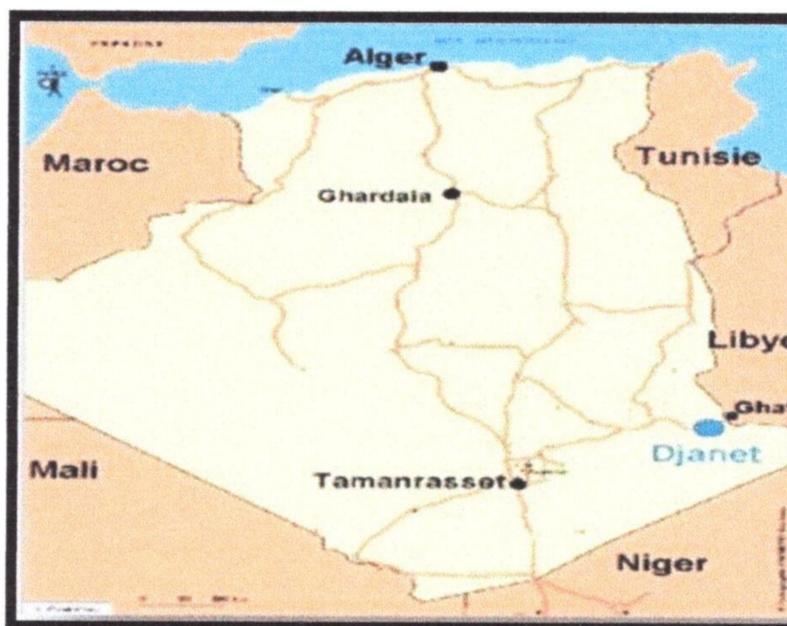
I. PRÉSENTATION DE COMMUNE DE DJANET :

I.1. Situation régionale de la Commune de Djanet :

Située à l'extrême Sud-est de l'Algérie méridionale, la commune de Djanet se localise à la 24° 23 de l'altitude Nord et 9°29 Est de longitude GREENWICH à une altitude d'environ 1079 m.

Djanet fait partie de la nouvelle Wilaya d'Illizi, issue du dernier découpage administratif d'Avril 1984, anciennement sous la juridiction de la Wilaya de Ouargla. Elle est distante de son chef-lieu de Wilaya Illizi de 420 Km et de Ouargla de 1464 km.

La distance séparant Djanet d'Alger est de l'ordre de 2200 Kms. Sa situation régionale, au piémont du plateau du Tassili, position d'abri qui confère à l'Oasis de Djanet, une ambiance touristique tant recherchée par les nationaux et étrangers.



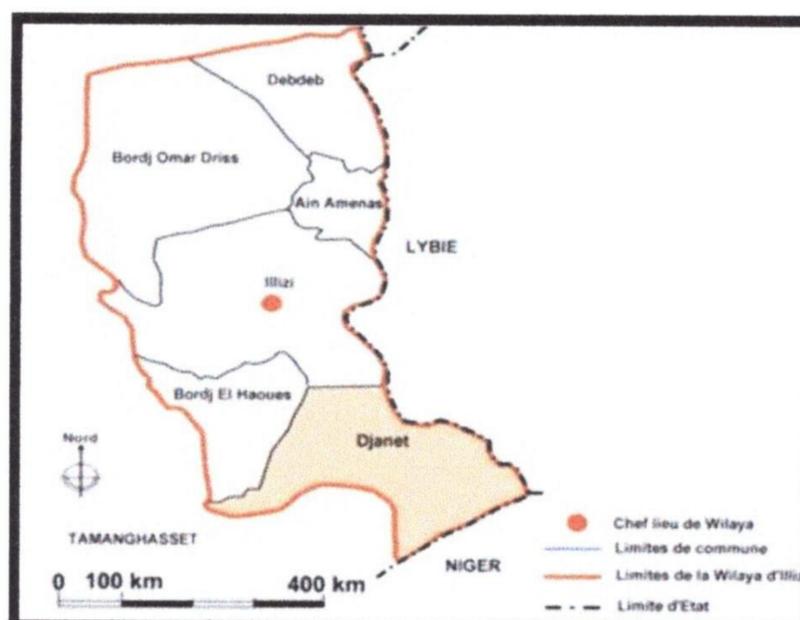
Carte de Djanet.

Source : Google image.

I.2. Limites communales :

La commune de Djanet qui est d'une superficie de 56 103,00 Km² est limité :

- au Nord : par la commune d'Illizi.
- au Sud : par la frontière du Niger.
- au Sud-Ouest : par la wilaya de Tamanrasset.
- à l'Est : par la frontière libyenne.



Limites de Djanet.

Source : Google image.

II. Croissance de la ville de Djanet :

II.1. Période précoloniale :

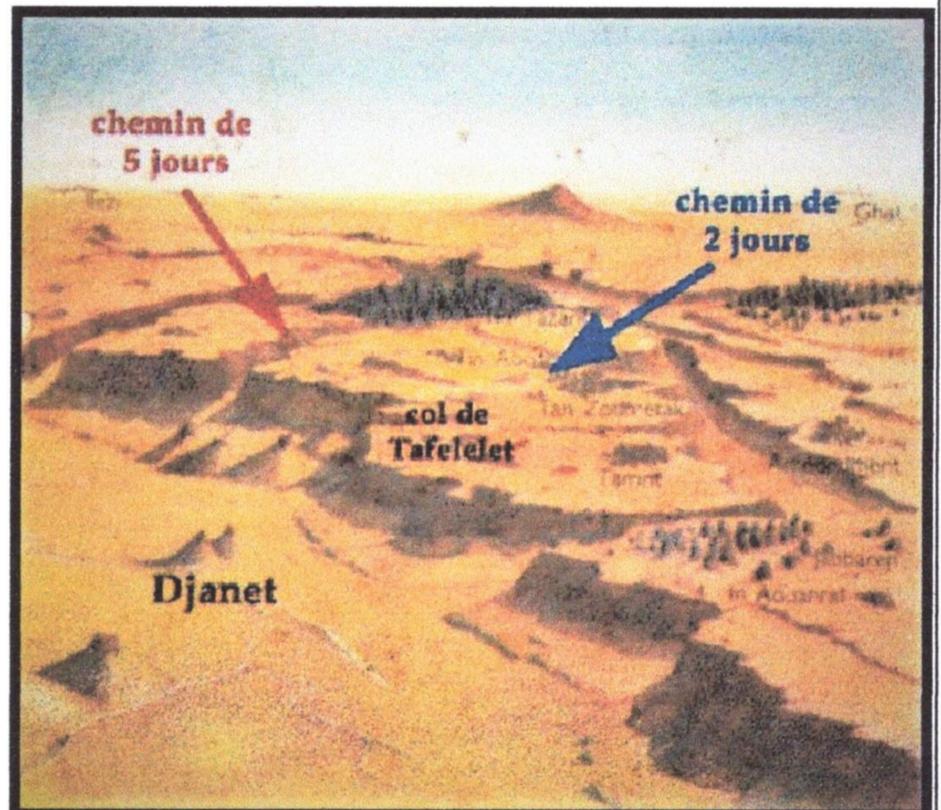
II.1.1. Installation humaine :

La première installation humaine à Djanet s'est faite dans l'oued, il y avait 14 village. Une crue importante a tout détruit, ce qui a poussé les habitants à se déplacer en hauteur, et à s'installer sur les pitons. Cela a donné naissance aux trois ksour de Djanet.

a. Entrée et pistes de la vallée :

A l'époque, pour y accéder à la ville de Djanet, on empruntait plusieurs entrées connues sous le nom de portes, qui sont plusieurs, à savoir :

- Une porte au Nord, en venant de Ghât (Lybie) par le chemin de 05 jours et du Nord du Sahara, en prenant le chemin de l'Assakao, l'arrivée à la vallée se faisait par le KSAR de Zelouaz ;
- Des portes à l'Est en arrivant toujours de Ghât (Lybie) par le chemin de Tafalelet. Ce dernier était le seul à ne pas être pratiqué par les chameaux, il n'était emprunté qu'à pied ou à dos d'âne afin de traverser le col de Tafalelet. L'arrivée à Djanet se faisait par l'affluent d'Aghoum menant au Ksar El Mihan et l'affluent Tinarilane (Thin Khama actuellement).
- Au plan de la desserte interne, il y avait deux pistes longeant la vallée de Djanet et qui sont de part et d'autre de l'Oued. C'est à partir de ces deux pistes que l'on accédait au Ksour.



Les chemins qui mènent à Djanet. Source : OPNT

b. L'habitation :

Les crues ont amené les Kel Djanet à s'installer sur les pitons. La tradition orale raconte qu'il y a eu d'abord les deux ksour d'El Mihan et de Zelouaz puis celui de Adjahil.

Ksar El Mihan :

Le ksar d'EL MIHANE est situé dans la partie sud de la ville de Djanet, côté gauche de l'oued EDJEREOU.

Il constitue le lieu central ou l'équilibre de tous les quartiers de la ville de Djanet d'où le nom d'EL MIZANE puis EL MIHANE. Le ksar est limité par :

- Au nord et à l'Est par le monticule rocheux, avant l'extension.
- Au sud et à l'ouest par la route.

Ksar Zelouaz :

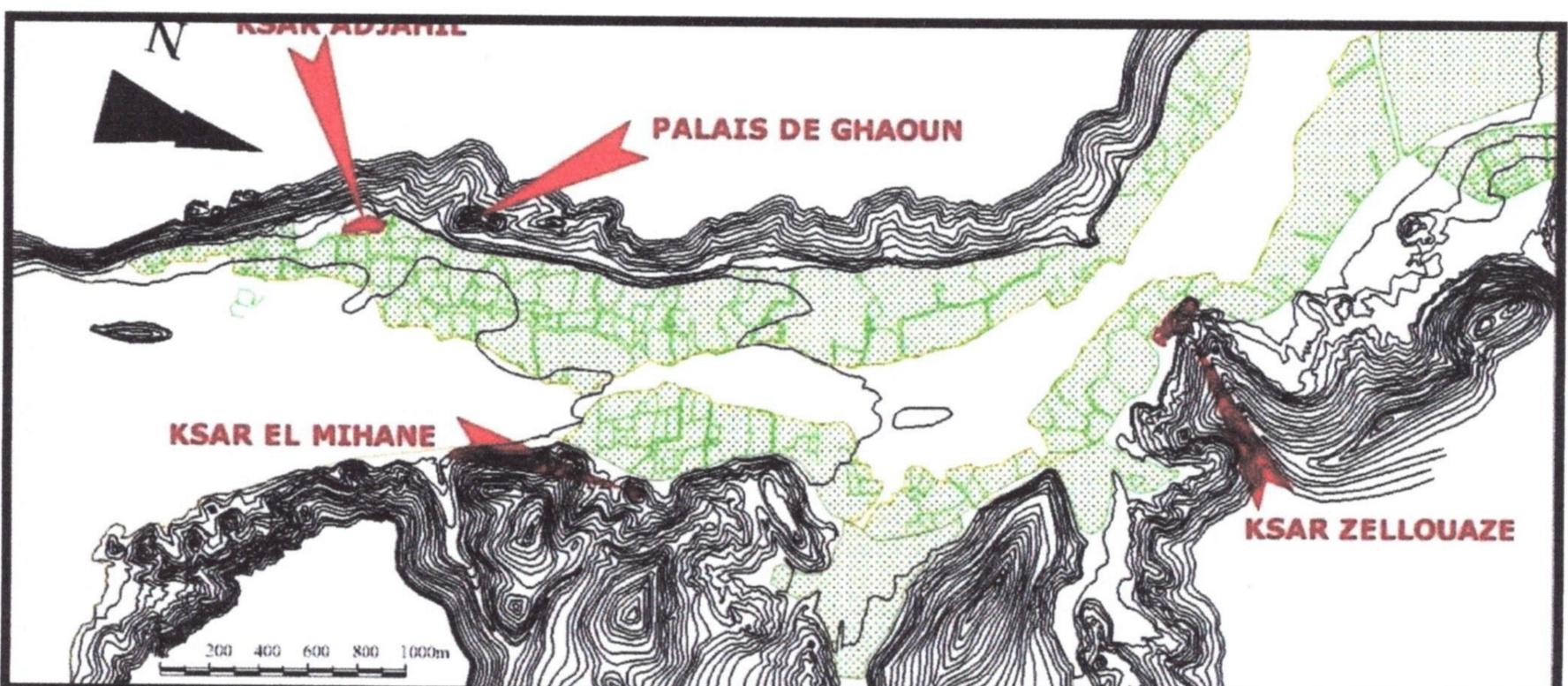
Ksar Zelouaz est situé dans la partie nord de la ville de Djanet exactement au Nord du quartier de TIN KHATMA qui présente l'actuel centre-ville. Les limites de l'ancien ksar sont :

- À l'Est, Sud, et à l'OUEST, le ksar est limité par la route.
- Au nord et au Nord -Est par le monticule rocheux.

Ksar Adjahil :

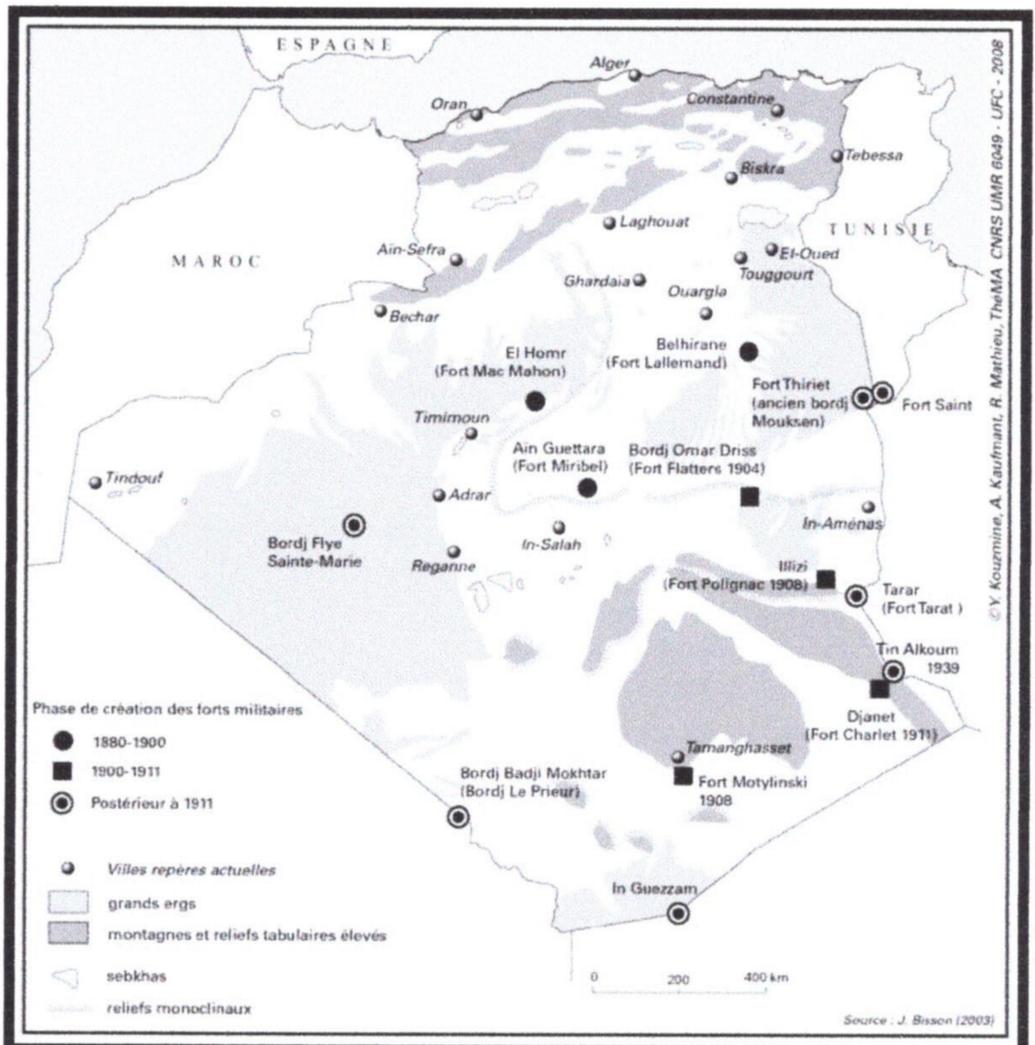
Le ksar ADJAHILE est situé dans la partie sud de la ville de Djanet, dans le côté droit de l'oued EDJERIOU. Le ksar s'allonge sur des terrains plats. Il est limité par :

- À l'ouest et au nord par le monticule montagneux.
- À l'est et au sud par la palmeraie.



II.2. Période coloniale :

Des dizaines de forts de défense ont été construits sur l'ensemble du Sahara par l'armée française au tournant des 19^{ème} et 20^{ème} siècles. Les forts et les Bordj ont été construits au fur et à mesure de la pénétration des français au Sahara.



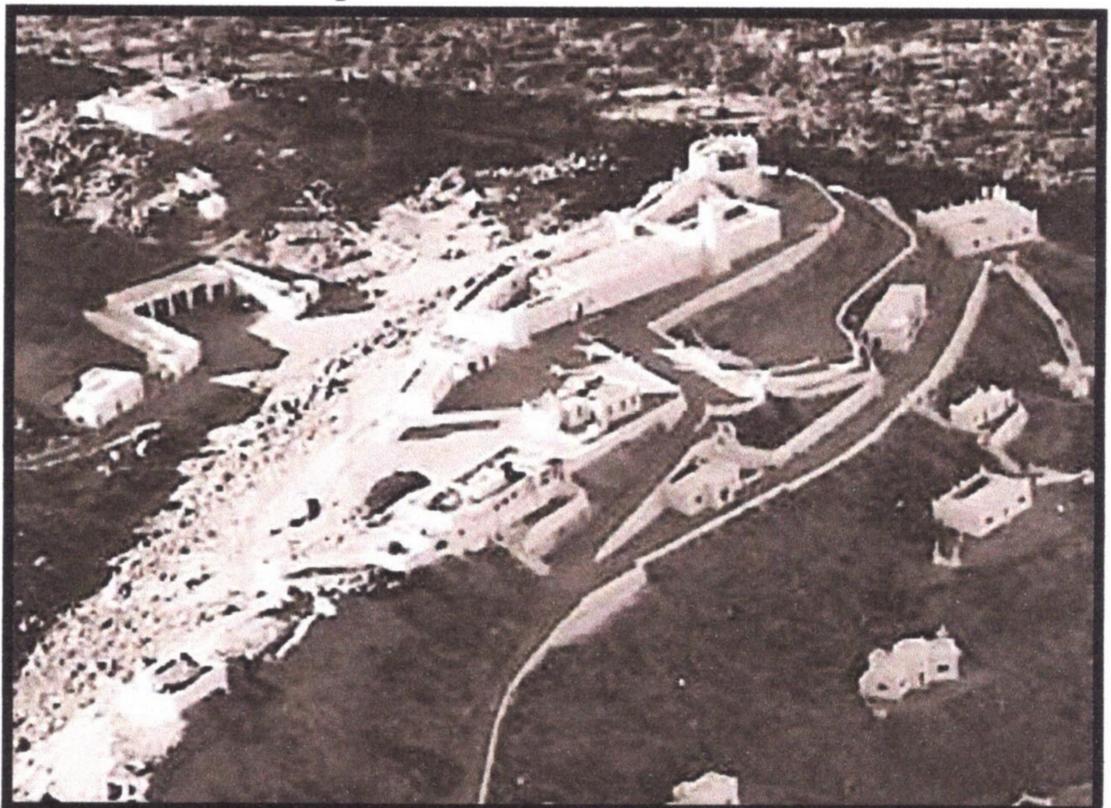
La maîtrise du territoire par les militaires français
Source : Google image.

Le fort Charlet :

En effet, le 13 novembre 1911, le capitaine Charlet s'installa dans la Zaouia Senoussia qui était un lieu idéal pour loyer une garnison.

Il y a lieu de noter, que cette Zaouia fut fondée en 1900 par le Cheikh Senoussi qui était alors le fondé de pouvoir de Ghât (Lybie). L'endroit choisi pour la réalisation de cette Zaouia était un endroit élevé de 50 m par rapport à l'oued, sur la rive gauche, à mi-chemin entre ces deux Ksour (El Mihan et Zelouaz).

Selon les français de l'époque de cette Zaouia, n'avait pour but que de faire de Djanet un centre d'opposition. C'est pourquoi, cette Zaouia fut occupée par l'armée du capitaine Charlet qui décida donc de transformer en Bureau.



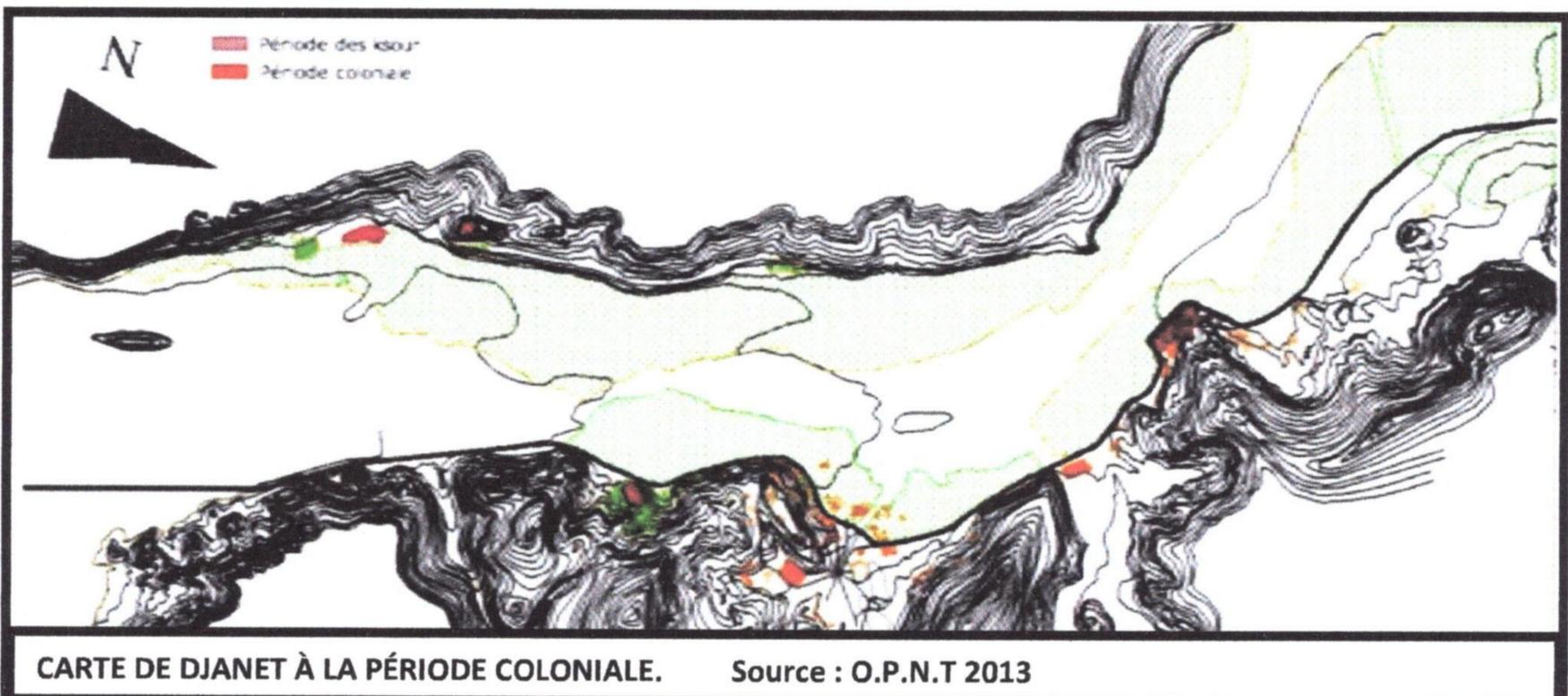
Fort Charlet Djanet 1947.

Source : Google image.

L'installation française à Djanet s'est limitée à une installation militaire et ce, par la création en 1924 de la compagnie saharienne des Ajjer (Touareg).

Les quelques aménagements durant cette période coloniale consisteront en l'aménagement de l'axe traversant la ville de Djanet et la construction de quelques équipements tels que la sous-préfecture, la mairie, les écoles, les infirmeries ... etc. Ces opérations ont donné naissance au centre-ville de Tin Khatma site choisi par les français.

Durant cette même période, il y a eu extension des trois Ksour anciens, à savoir, El Mihan, Zelouaz et Djahil.

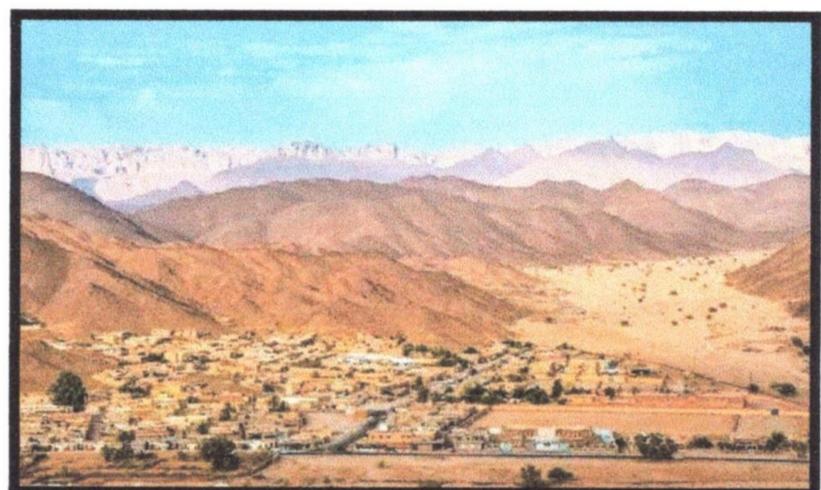


II.3. Période post coloniale :

Durant la période post coloniale, la ville de Djanet a connue très grande extension des quartiers anciens, puis naissance des nouveaux quartiers.

a. le quartier d'Aghoum :

Il est apparu à partir des années 60 à la suite d'une très forte extension des quartiers d'El Mihan, Zelouaz, Adjahil et Tin Khatma.

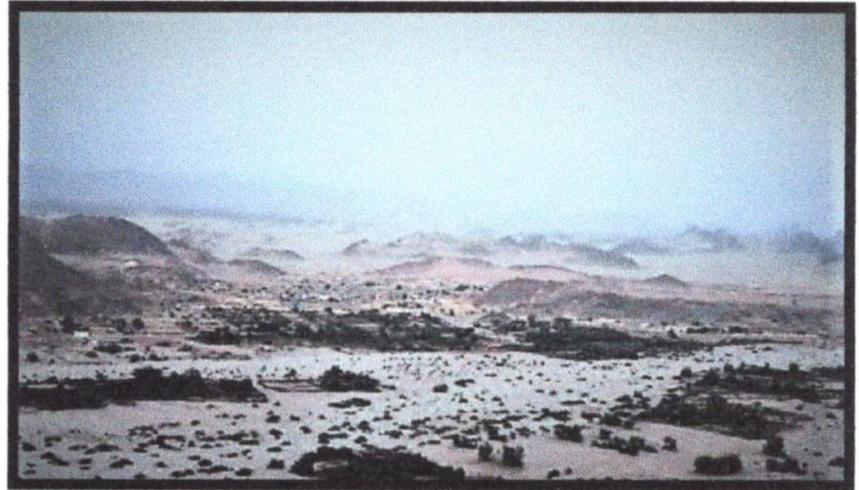


Le quartier d'Aghoum. Source : Google

b. la ZHUN d'Ifri :

À 7 Km de la ville de Djanet, la ZHUN d'Ifri a été projetée durant les années 1980 pour recevoir le développement de la ville en tant que besoins nouveaux induits par les déficits marqués par les secteurs d'activité de différentes natures (commercial, administratif, édilitaire, sanitaire etc. ...) et des besoins en matière de logements.

Entre ces deux quartiers, soit Aghoum et Ifri, il y a eu en parallèle la création de la ZAC (Zone d'Activité Economique).



Le quartier d'Ifri. Source : Google image.

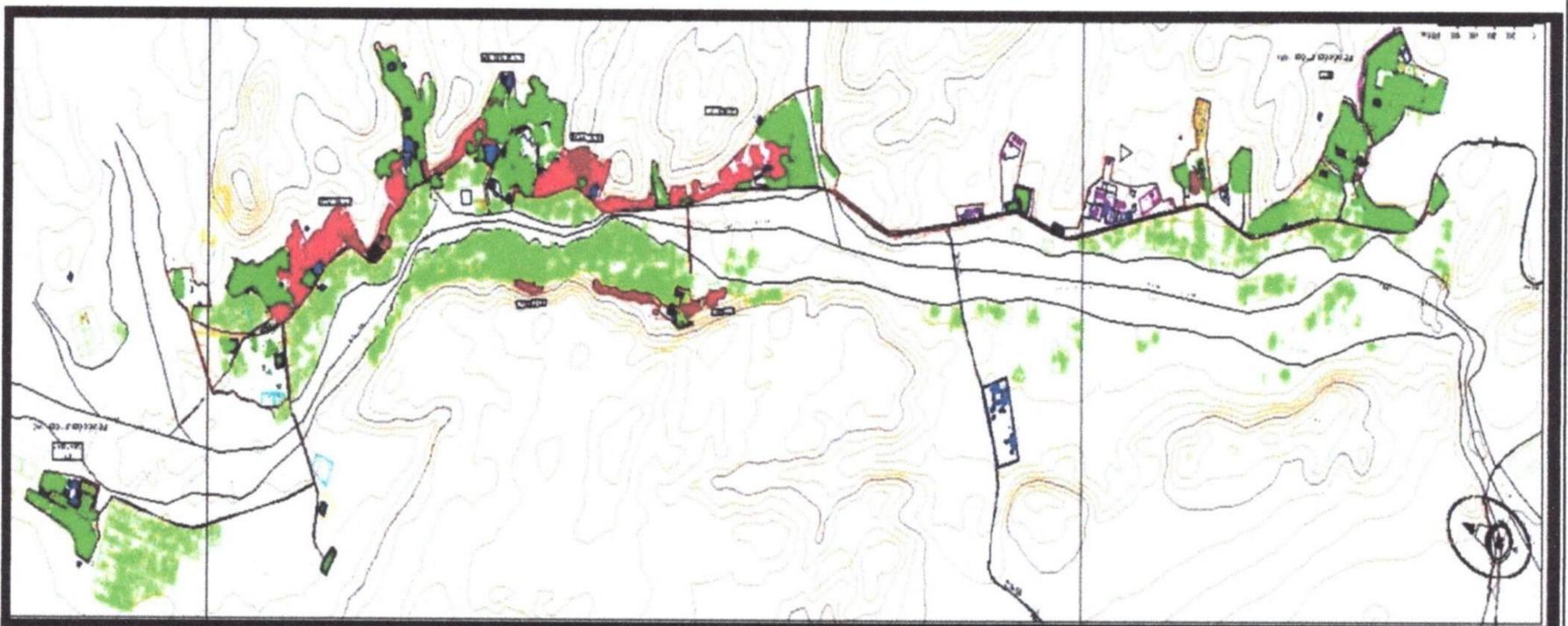


Le quartier d'In Abarbar. Source : Google image.

c. In Abarbar :

Il s'agit d'un village socialiste situé à 3 Km au Nord du centre de Djanet et qui est destiné aux semi-nomades.

Durant cette période, on assiste à un véritable bouleversement dans la construction. Différents matériaux et techniques de construction ont été importés et utilisés (exemple : béton, charpente métallique comme matériaux et arcades pour les techniques architecturales).



CARTE DE DJANET À LA PÉRIODE Post COLONIALE.

Source : O.P.N.T 2013

III. PRESENTATION DU POS N°11 DE DJANET :

Le POS N° 11 de Djanet se situe au niveau du quartier d'Ifri. Celui-ci s'inscrit dans le principe du dédoublement de la ville (ZHUN).

Il se présente actuellement sous forme d'un terrain complètement vierge, toutefois des orientations d'aménagement (PDAU) ont été émises.

a) Infrastructures :

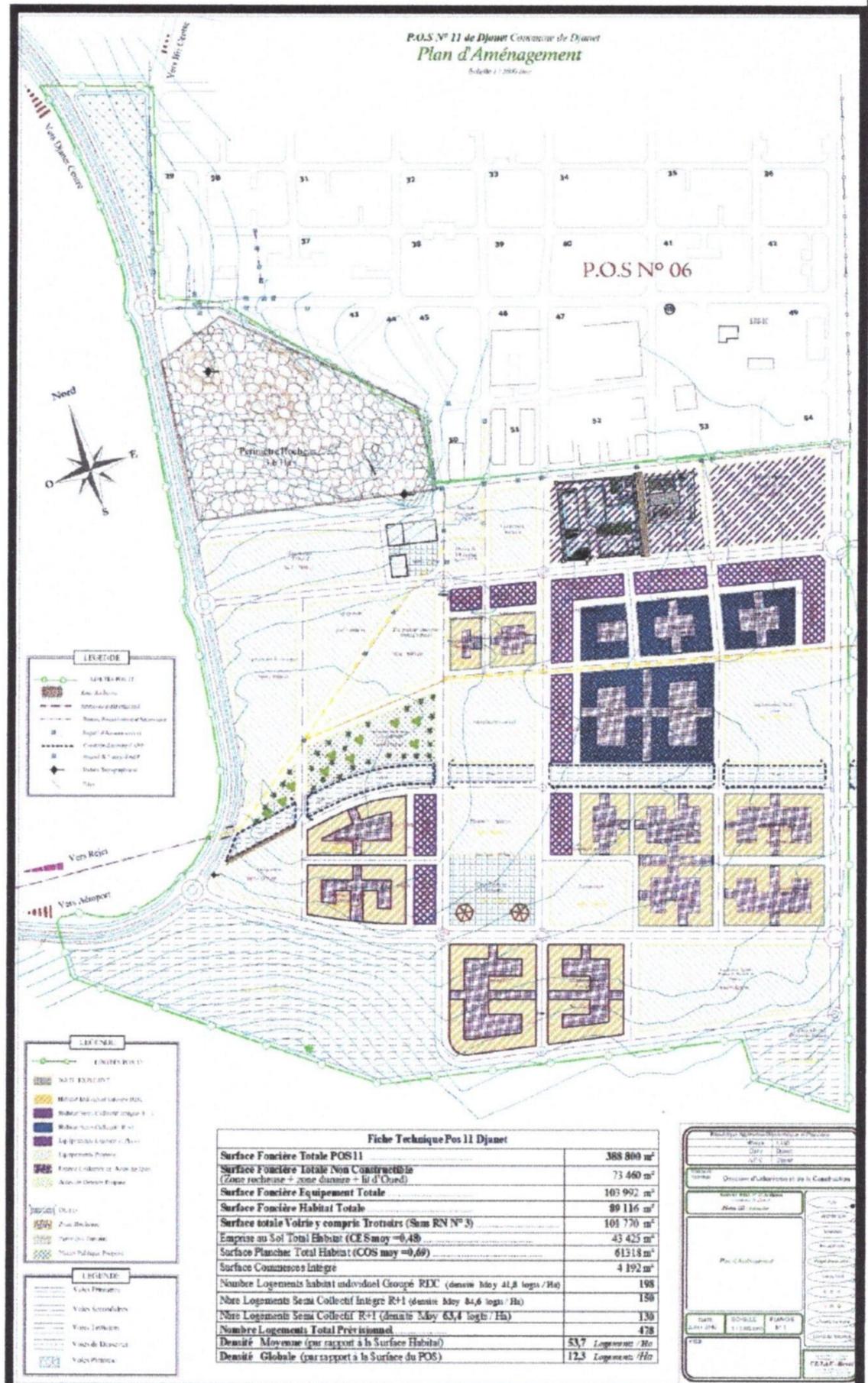
Le P.O.S N° 11 de Djanet est actuellement complètement vide et inoccupé, excepté la réalisation du Célébatorium (Sureténationale) et quelques choix de terrains pour des équipements ainsi que la réalisation d'une partie du réseau d'assainissement (encours).

b) Parc logements :

Le P.O.S N° 11 de Djanet tel qu'il se présente actuellement et excepté le choix de terrain établis pour la réalisation de 129 logements (surface foncière = 32250 m²), aucun logement n'est encore réalisé à présent.

c) Équipements Projeté PDAU

- École Primaire, un Centre de santé, une Clinique



CARTE Du POS N°11 DE IFRI. Source : POS 11 -IFRI

Limites du POS N° 11 de Djanet :

Le POS N° 11 de Djanet est limité :

- Au Nord par : POS 06
- Au Sud par : Terrain vague.
- À l'Est par : POS 12
- À l'Ouest par : RN N°3

IV. Constat :

D'après toutes ces données, nous constatons que le périmètre d'étude est dépourvu de toutes infrastructures de base mais dispose d'un potentiel foncier libre important qui lui permet d'être aménagé et structuré harmonieusement avec son environnement dans le cadre de l'étude du PDAU. Le Quartier(ZHUN) d'Ifri (tout comme le ZHUN d'Aghoum), créés simultanément durant les années 80, avaient pour objectif de répondre aux besoins de développement de la ville de Djanet en générale et combler le besoin en matière de logement et équipement. Les terrains estimés favorable à l'extension de la ville sans se dissocier de l'armature globale de l'agglomération de Djanet se trouvent au Sud Sud-est du quartier d'Ifri (POS 11,12, 13 et14). Cette extension devra bannir le problème de rupture avec la structure générale du tissu existant assurer une bonne jonction.

V. PROBLEMATIQUE :

Dans le cadre de l'établissement d'un aménagement urbain comme thématique qui vise à concrétiser une entité urbaine de grande centralité, à même d'enclencher une dynamique autour d'équipements et d'espaces publics de grande envergure, notre domaine d'investigation vise la projection d'un équipement d'utilité publique à caractère de centralité et qui puisse traduire la richesse du contexte architectonique local. Offrant ainsi une alternative de composition architecturale contemporaine très inspirée de l'architecture locale.

C'est en ce sens, que l'option pour un siège de poste et télécommunication a été retenue pour la concrétisation de cette mission de réconciliation entre tradition et modernité et entre ancien et nouveau.

VI. OBJECTIFS :

Il s'agira pour nous de :

- Renforcer la nouvelle centralité de la ville de Djanet
- Renforcer la relation entre le nouveau pole d'Ifri et le noyau historique de Djanet.
- Renouer avec et améliorer les techniques de construction ancestrales locales.

CHAPITRE II : APPROCHE THEMATIQUE

II.1- Historique des postes et télécommunications en Algérie:

Durant la colonisation française, la mission de la poste était de maintenir le lien avec la métropole à travers la réception de mandats, les chèques postaux, les abonnements aux journaux. La vente de timbre, les dépôts d'argent à la caisse d'épargne, le paiement des pensions, le traitement des instituteurs et les employés municipaux, de même que les administrations publiques. A l'époque, on l'appelait poste, télégraphes et téléphones (PTT).

Ces trois initiales seront maintenues bien au delà de l'indépendance.

En 1962, le rapatriement en masse des postiers pieds noirs et les métropolitains laissent un vide obligeant le personnel algérien à relever le défi, maintenant ainsi plus de 800 bureaux de postes à l'état opérationnel.

Le premier timbre de poste de la république algérienne a été émis le premier Novembre 1962, marquant par la même occasion une nouvelle page dans l'histoire de la poste algérienne.

Le 14 Janvier 2002, suite à la réforme du secteur de la poste et de la télécommunication, Algérie poste, voit le jour conformément au décret N° 2/43. Elle a désormais pour mission principale, d'assurer le service public à travers deux principaux axes d'activités: soit les services postaux (courrier-colis, courrier express et philatélie) et les services financiers postaux (le CCP CNEP, mandats, monétique (GAB) et le transfert électronique des fonds).²

II.2 Définition terminologique :

II.2.1 Réseau Postaux :

Réseaux postaux et de télécommunications sont vu par les pouvoirs publics comme un des éléments de l'attractivité, au même titre que les infrastructures de transport, l'existence d'une main d'œuvre qualifiée et à coût compétitif. En effet, à l'ère des évolutions accélérées enregistrées dans tous les domaines, la poste et télécommunication constituent un élément clé de la croissance, et ils sont au centre de développement territorial.

L'expansion et la modernisation du secteur postal constitue pour l'état un facteur de développement socio-économique, en particulier dans les zones rurales et enclavées.

² www.poste.dz

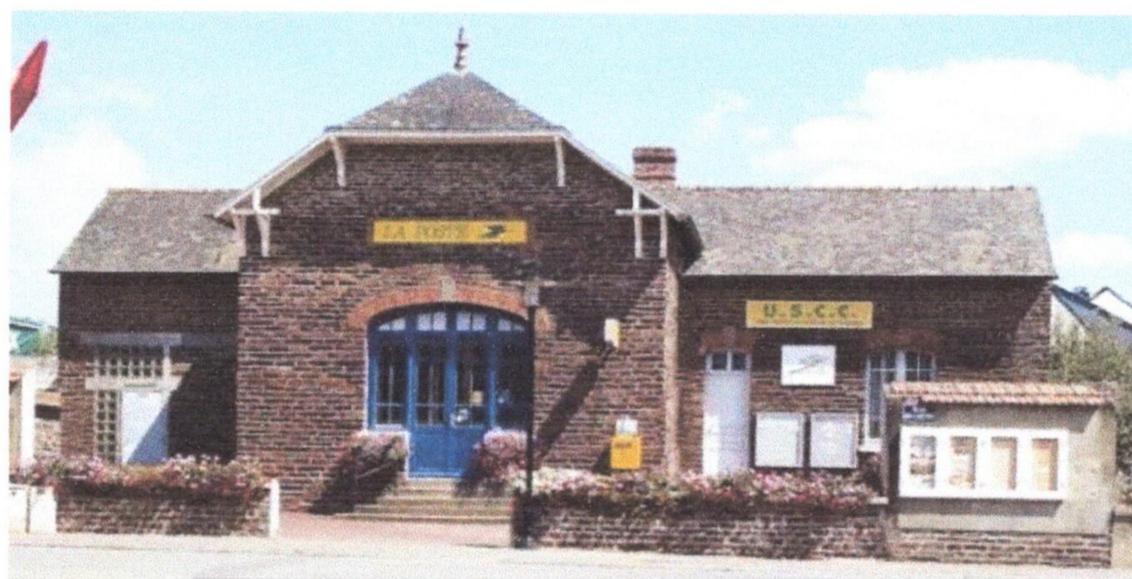
Permettant, de se fait, de limiter les contradictions sociales et d'éviter les déséquilibres économiques et régionaux et d'atteindre la cohésion sociale et territoriale. Comme il est indiqué dans la politique européenne, par la considération de la directive postale.³

« Les services postaux remplissent un rôle essentiel qui participe aux objectifs de la cohésion sociale, économique et territoriale »⁴

II. 03 Exemples de bureau de poste :



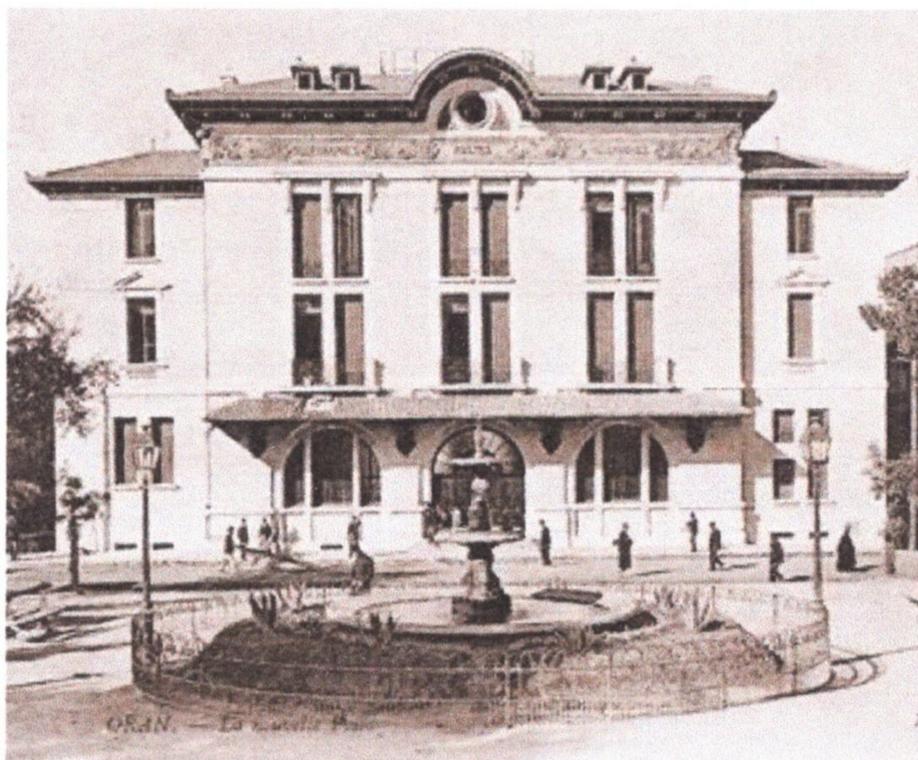
Bureau de poste en Banlieue Parisienne
Source : www.francois-ihuel-05.com



Bureau de poste en Bretagne
Source : www.francois-ihuel-05.com

³. LYNDA FAREZ, master sciences économiques (management des services postaux) 2013/2014, P01.

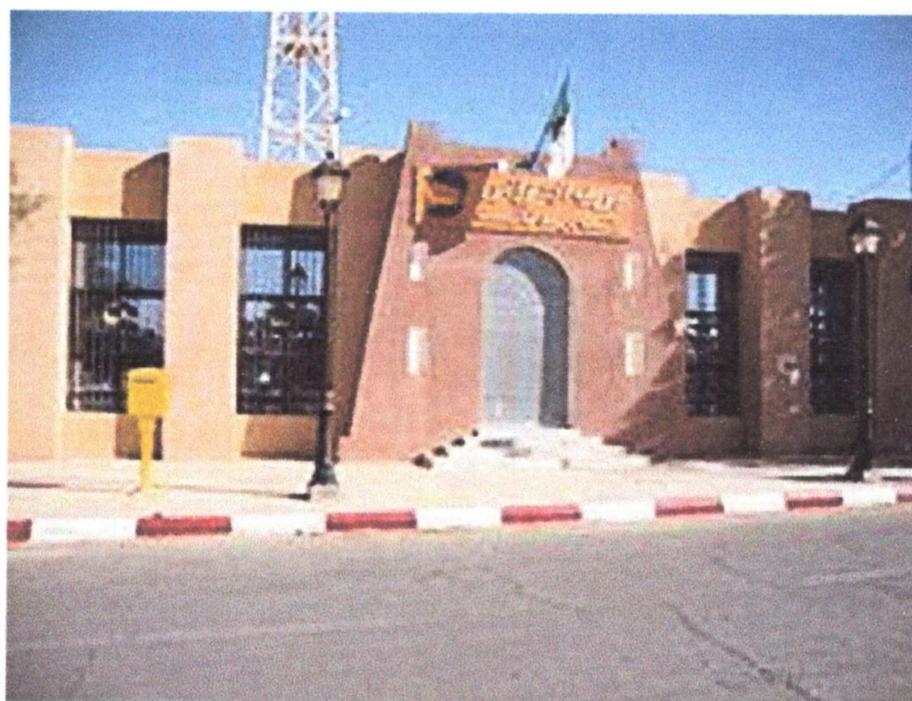
⁴ BOLDEN François, DWEF KAREN, JORAN DENIS, Accessibilité du réseau postal « Les fondement de l'intervention public dans le service postale », P30



La grande Poste d'Oran
Source : Google Image



L'intérieure de la poste
Source : www.poste.dz

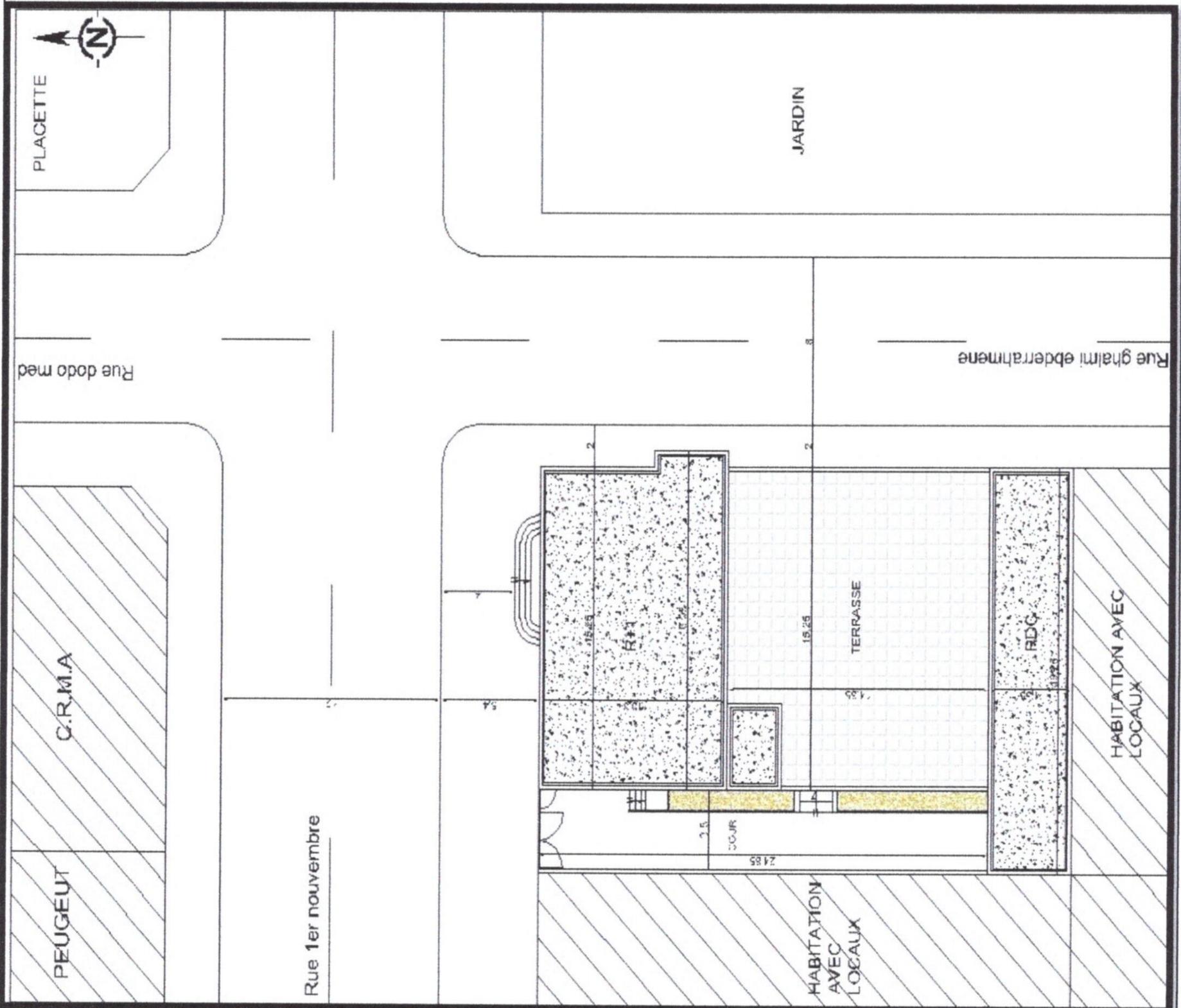


Bureau à Taghit
Source : Google Image



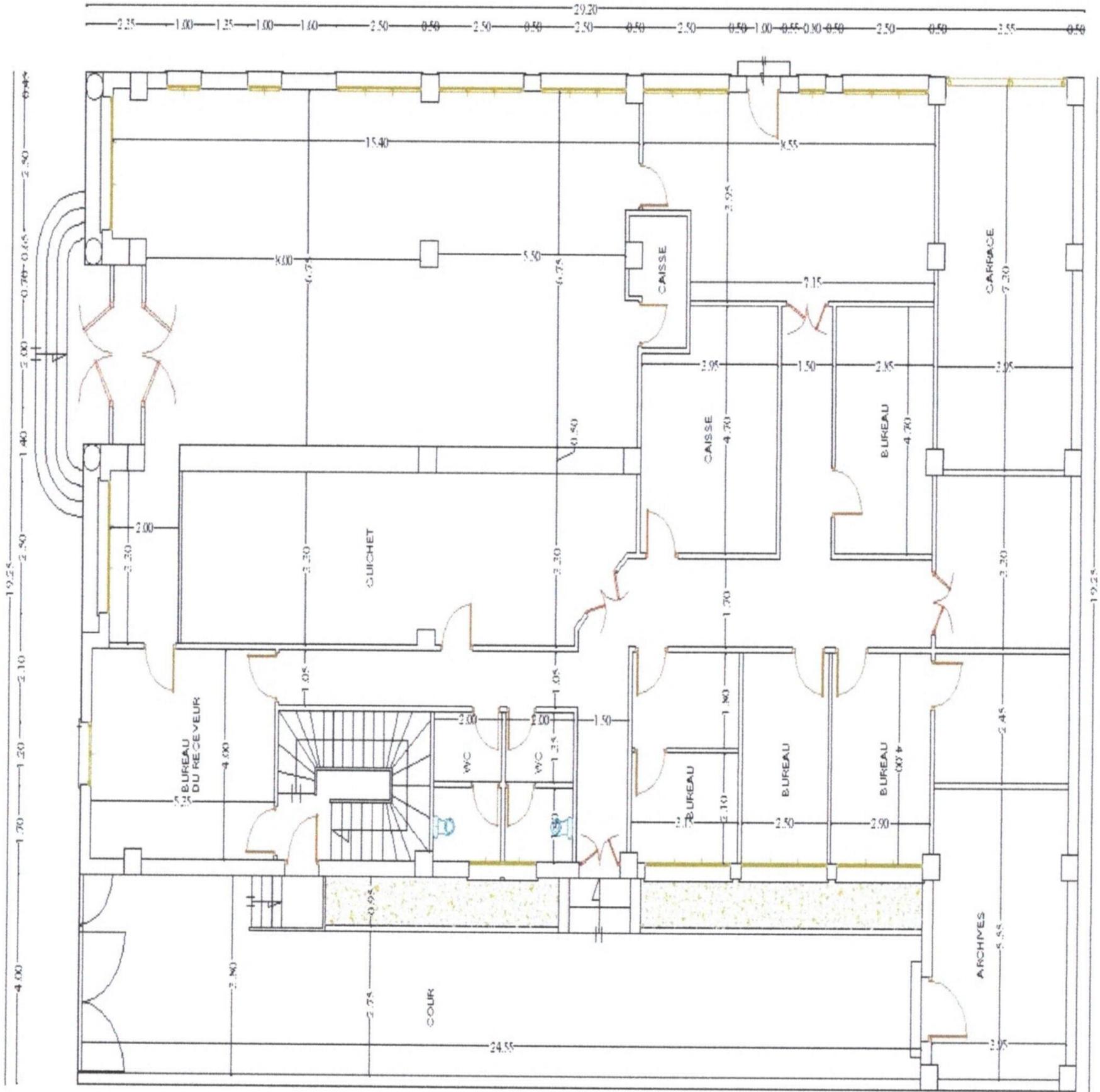
Bureau de à Illizi
Source : Prise par l'auteur

II. 04 Exemple de projet de postes et télécommunications en Algérie:

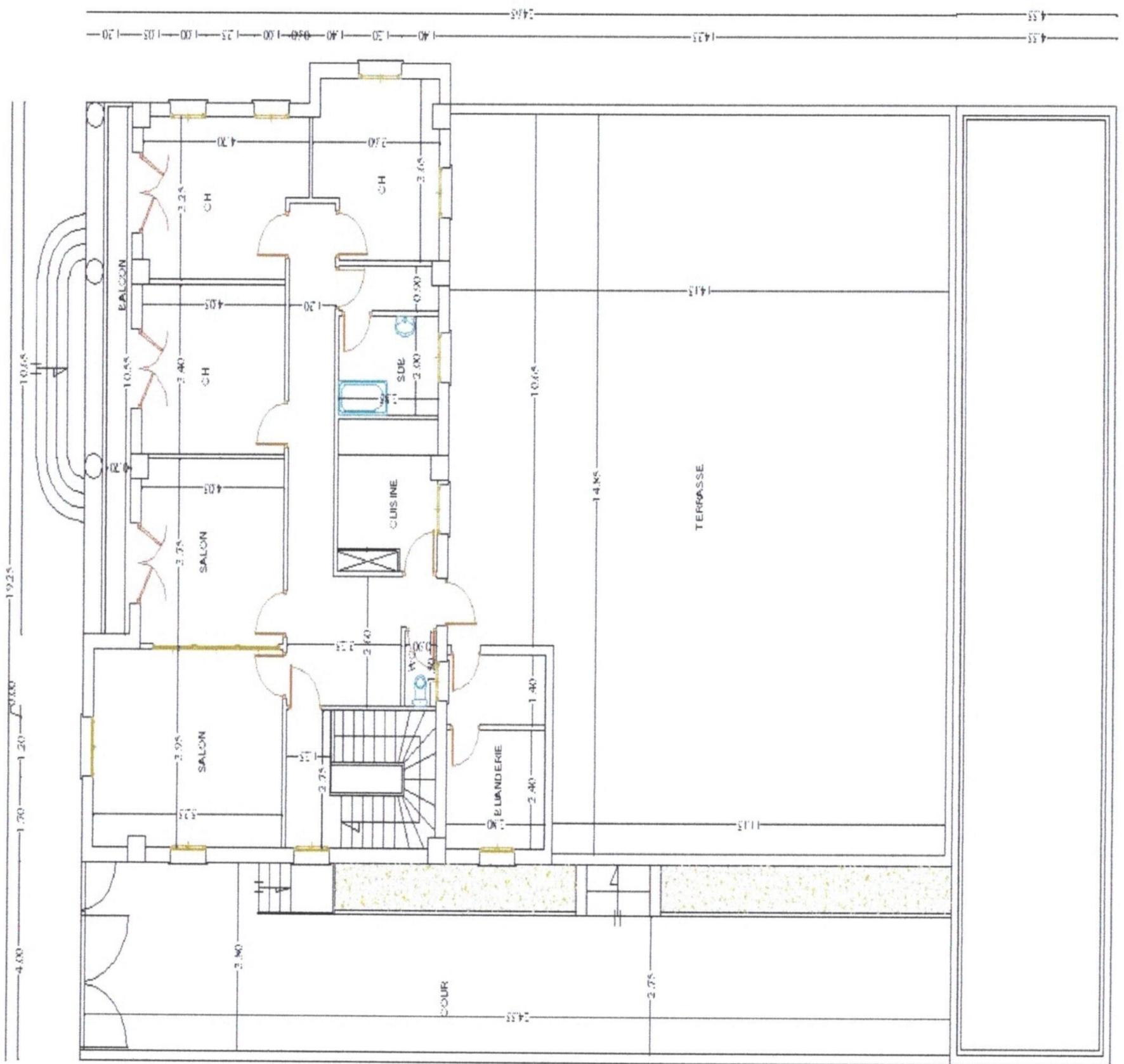


PLAN DE MASSE D'UN BUREAU DE POSTE A TIPAZA .

Source : service technique de la direction de la poste Tipaza .



PLAN DE RDC D'UN BUREAU DE POSTE A TIPAZA
Source : service technique de la direction de la poste Tipaza .



PLAN D'ETAGE D'UN BUREAU DE POSTE A TIPAZA

Source : service technique de la direction de la poste Tipaza .

CHAPITRE III : PROJET ARCHITECTURAL

a-Analyse du site :

Notre site d'intervention se situe dans la nouvelle zone d'extension d'ifri, avec une forme irrégulière et une surface de 630m².

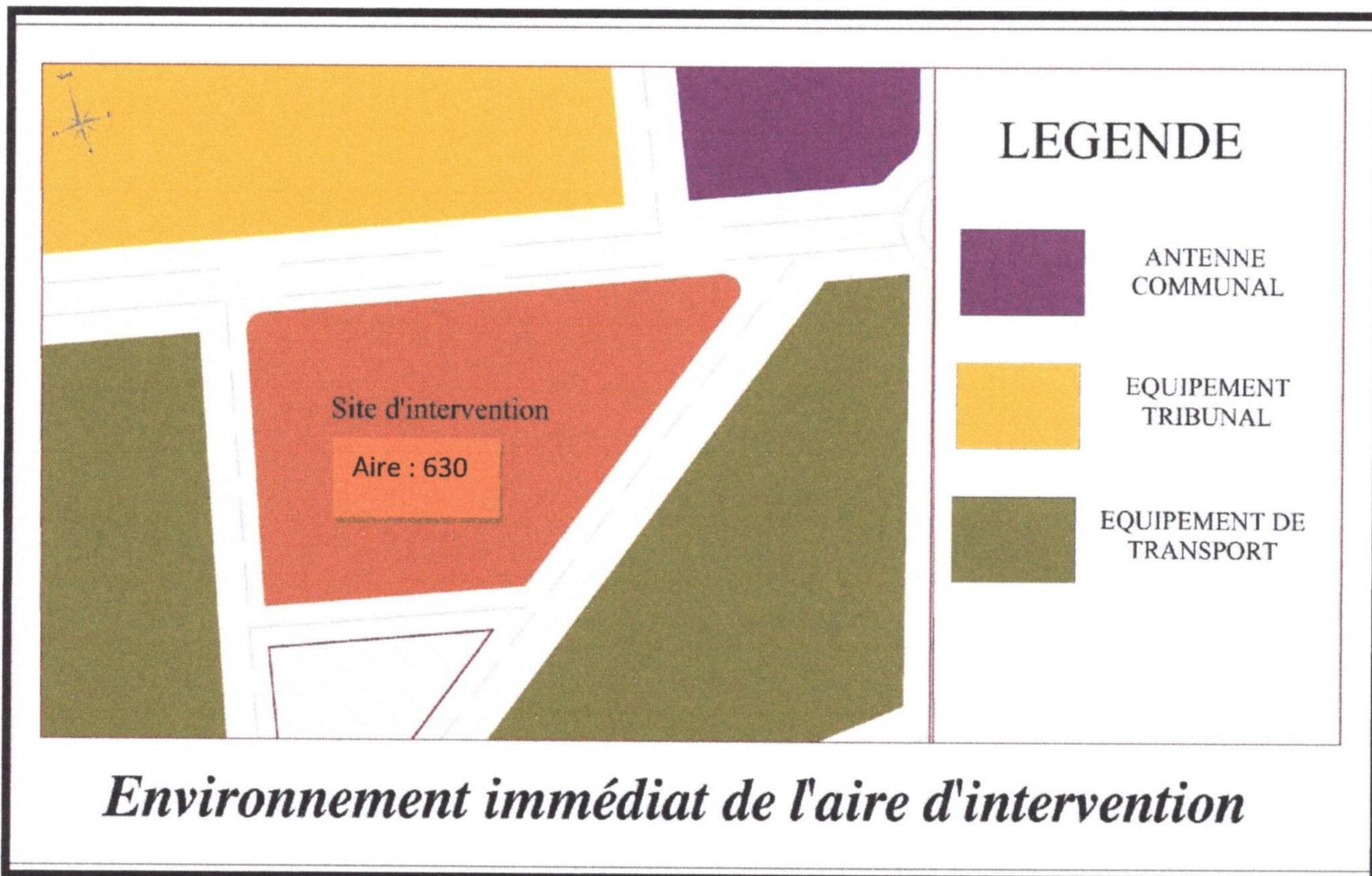
Notre choix s'est aussi porté sur ce site pour résoudre une des orientations du PDAU, et que ce site était déjà conçu pour faire l'habitat individuel groupé.

a-1- limites du site :

Notre site est limité :

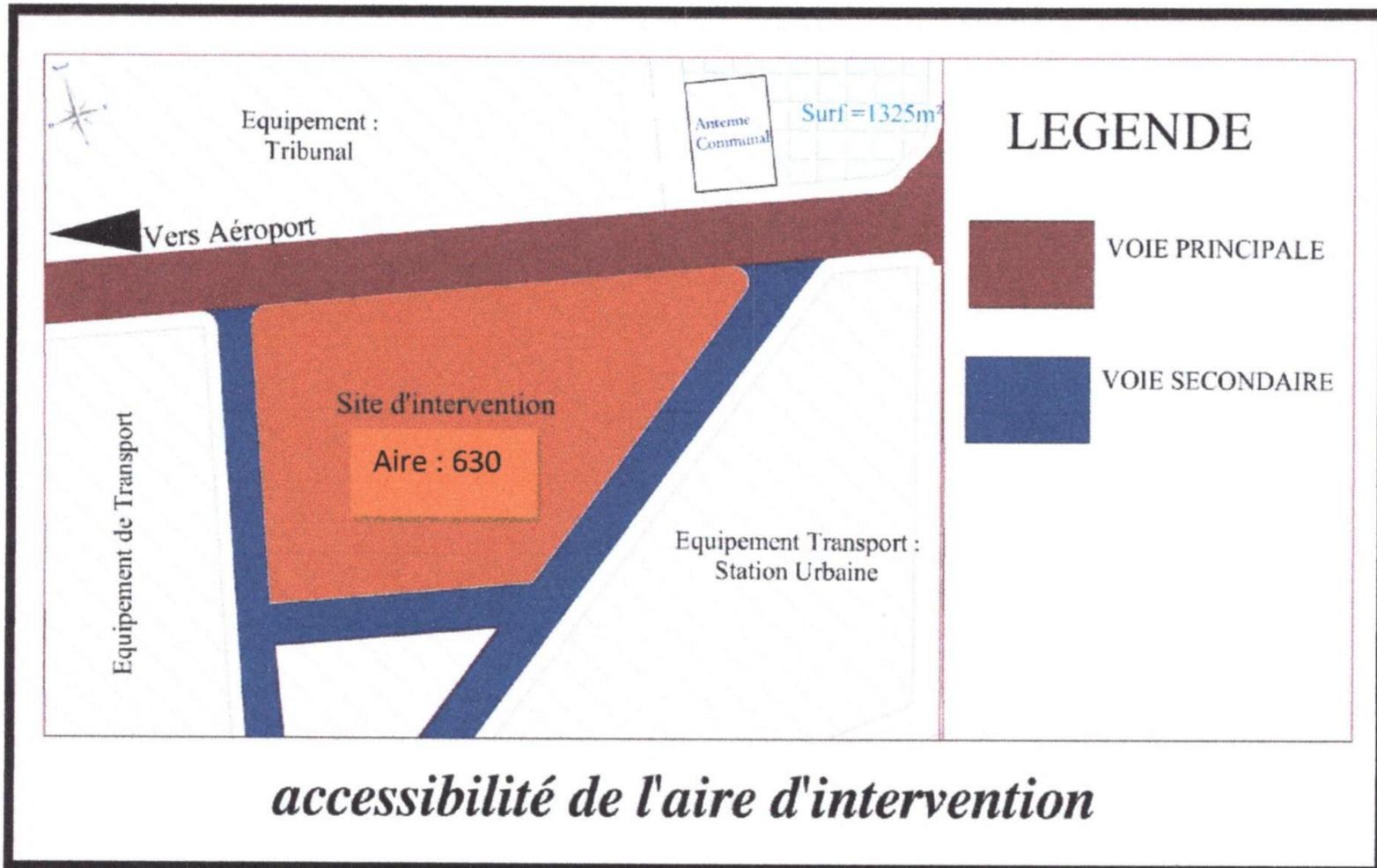
AU NORD : antenne communal et équipement tribunal

A L'EST ET A L'OUEST : équipement de transport



a-2- l'accessibilité :

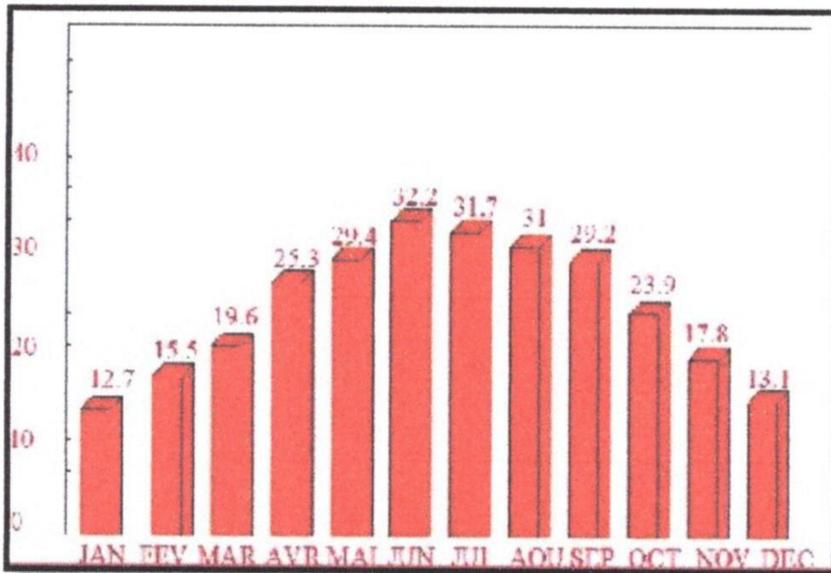
L'accessibilité de notre site s'effectue par une voie principale qui vient de la ville.



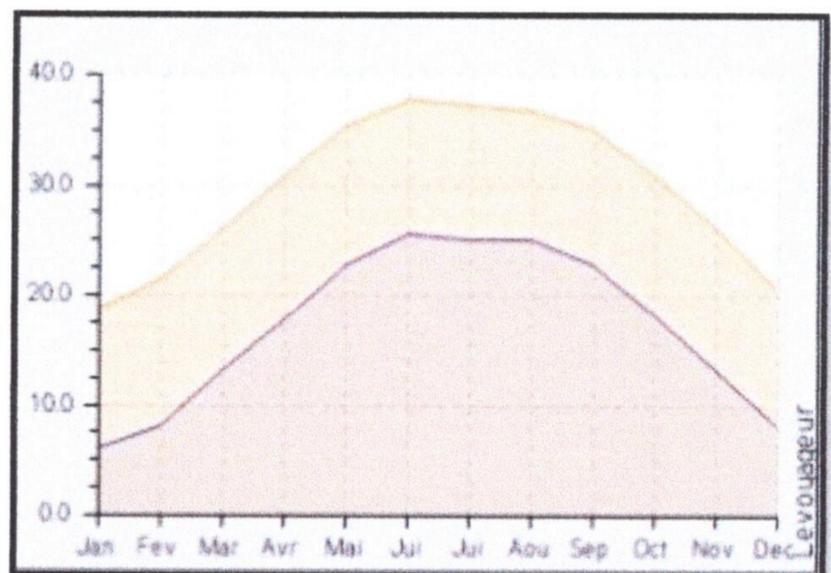
a-3-Climatologie :

Le climat de Sahara chaud ensoleillé et aride, et caractéristique de celui d'un désert chaud, situé de part et d'autre d'un tropique.

Les températures mensuelles maximales, minimales et moyennes de la région de Djanet.

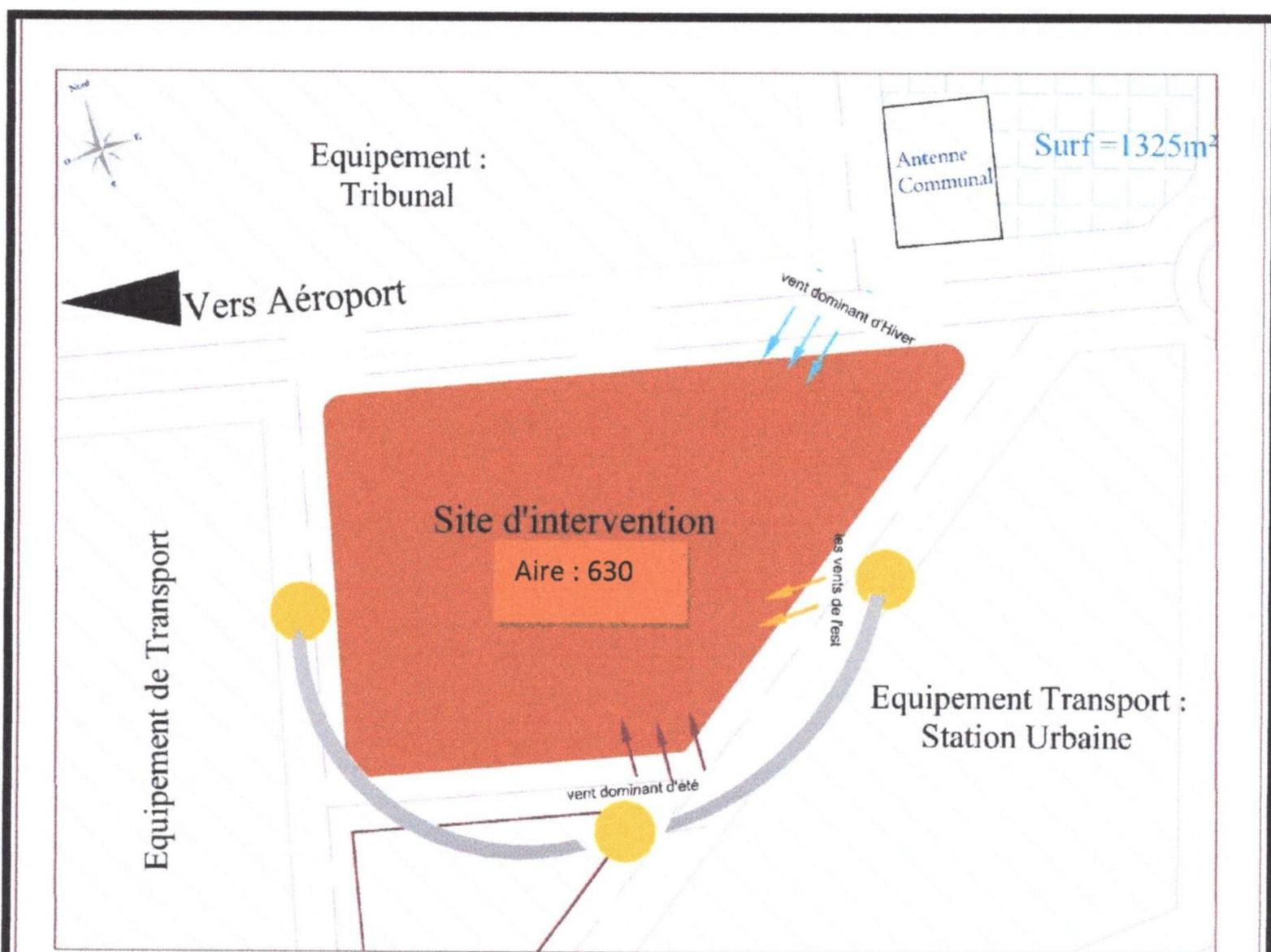


Les températures mini et maxi.



Les températures moyennes.

Ensoleillement et vents dominants



Le comportement climatique de l'aire d'intervention

B-PROJET D'ARCHITECTURE :

Cette phase de notre travail comporte et présente les principes de formalisation et de conceptualisation de notre projet à l'échelle urbaine et à l'échelle architecturale nous nous sommes basés sur :

- L'analyse de ksar Adjahil. Et les expériences similaires ; les relevés et le travail sur les ksours.
- Le site avec ses potentialités et ses contraintes.

Le passage de la phase programmatique à la phase conceptuelle est une étape charnière dans le processus de la projection.

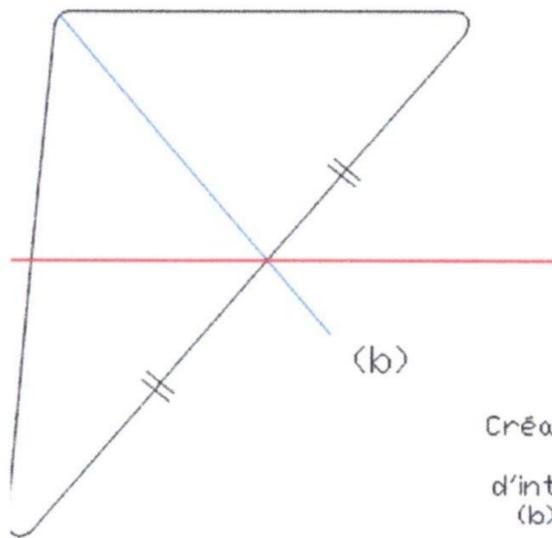
Les différents éléments du site et du programme sont les points de départ de toute conception architecturale.

Genèse du plan de masse :

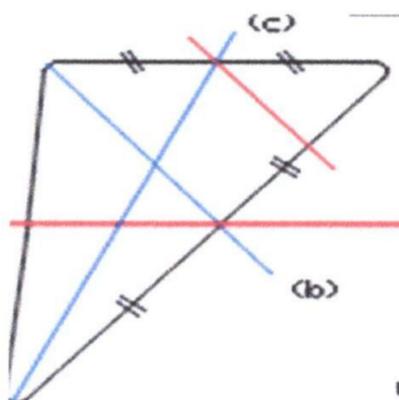
ETAPE01 :

L'orientation préférentielle du projet a été dictée par l'alignement fixé par l'axe principal.

ETAPE 02 :



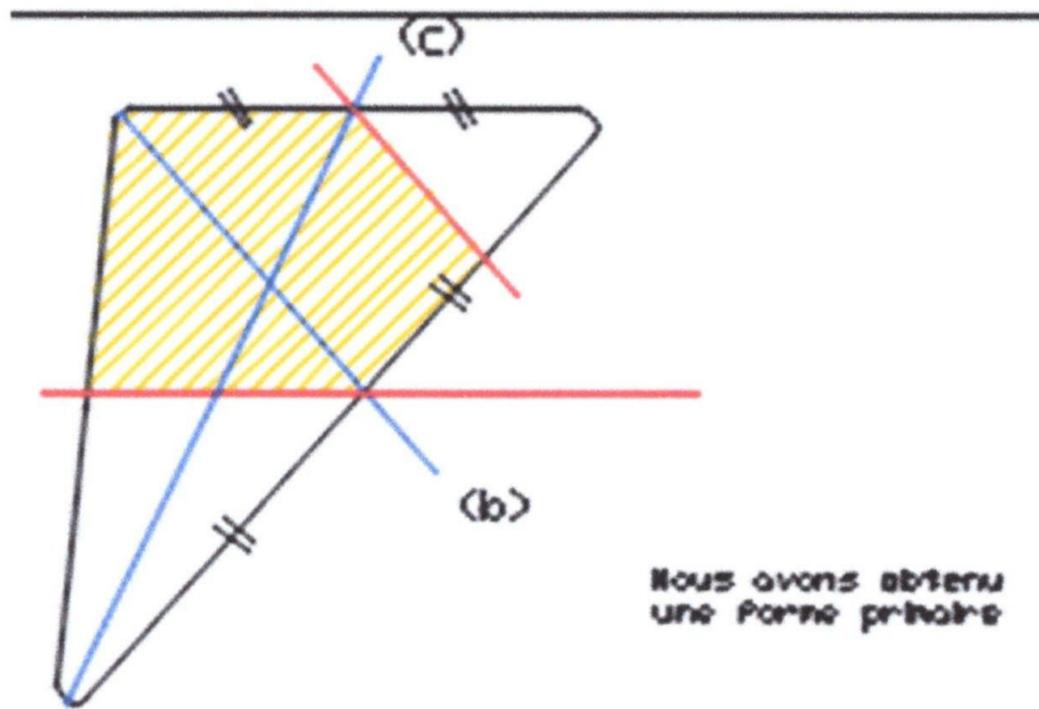
Création d'un axe horizontal à partir du point d'intersection de la médiane (b) du triangle (Terrain d'intersection).



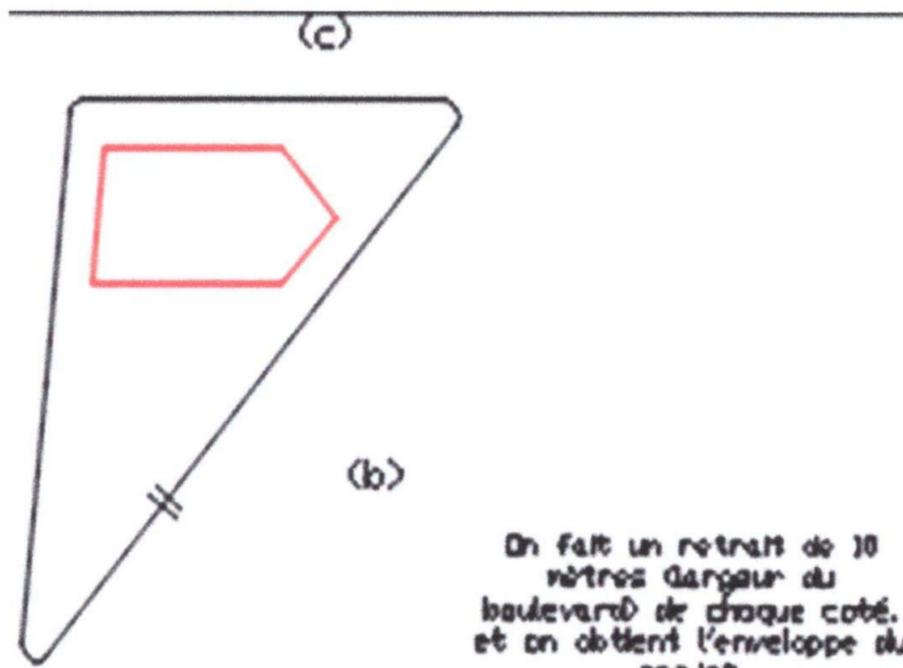
Création d'un axe parallèle à la médiane (b) et traversant par le point d'intersection de la médiane (c) avec le côté qui donne sur l'axe principal.



ETAPE 03 :



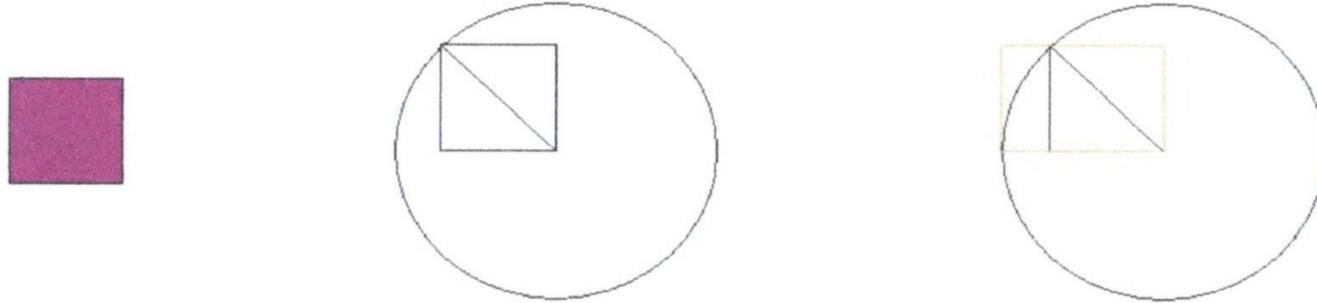
Nous avons obtenu
une forme primaire



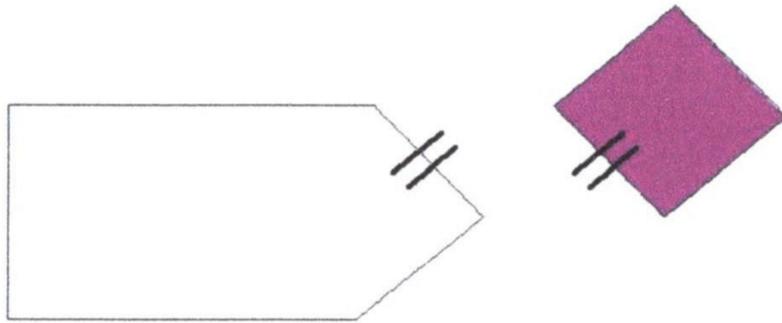
On fait un retrait de 10
mètres d'alignement du
boulevard de chaque côté.
et on obtient l'enveloppe du
projet.

Etape04:Composition du projet

a.utilisation du rectangle d'or définir le hall qui est un élément central d'organisation et de distribution du projet.



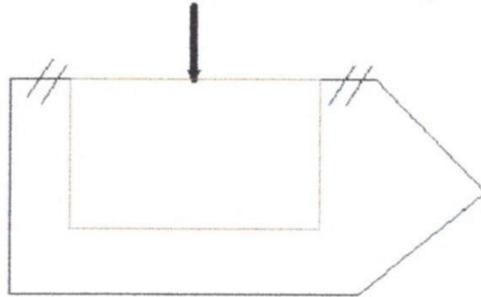
a.le carré possède les dimensions du côté est de l'enveloppe



c.nous avons positionner le rectangle d'or correspondant à l'espace majeur"le hall" au milieu de la facade principale.

Et au milieu de celle ci nous avons fixé l'entrée principale du projet.

l'entrée principale du projet.

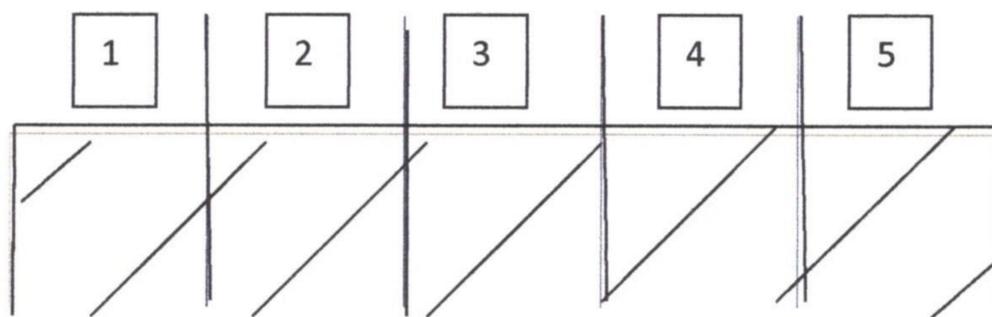


Etape05: Les hauteurs

- a. le hall principale à une hauteur fixée à $H=10\text{m}$.
- b. pour le reste du bâtiment les hauteurs sont fixées pour des considérations d'usage locaux $H=4.08\text{m}$ pour RDC et $H=3.5$ pour l'étage affecté au logement et au bureaux courants.

Etape06: La trame constructive

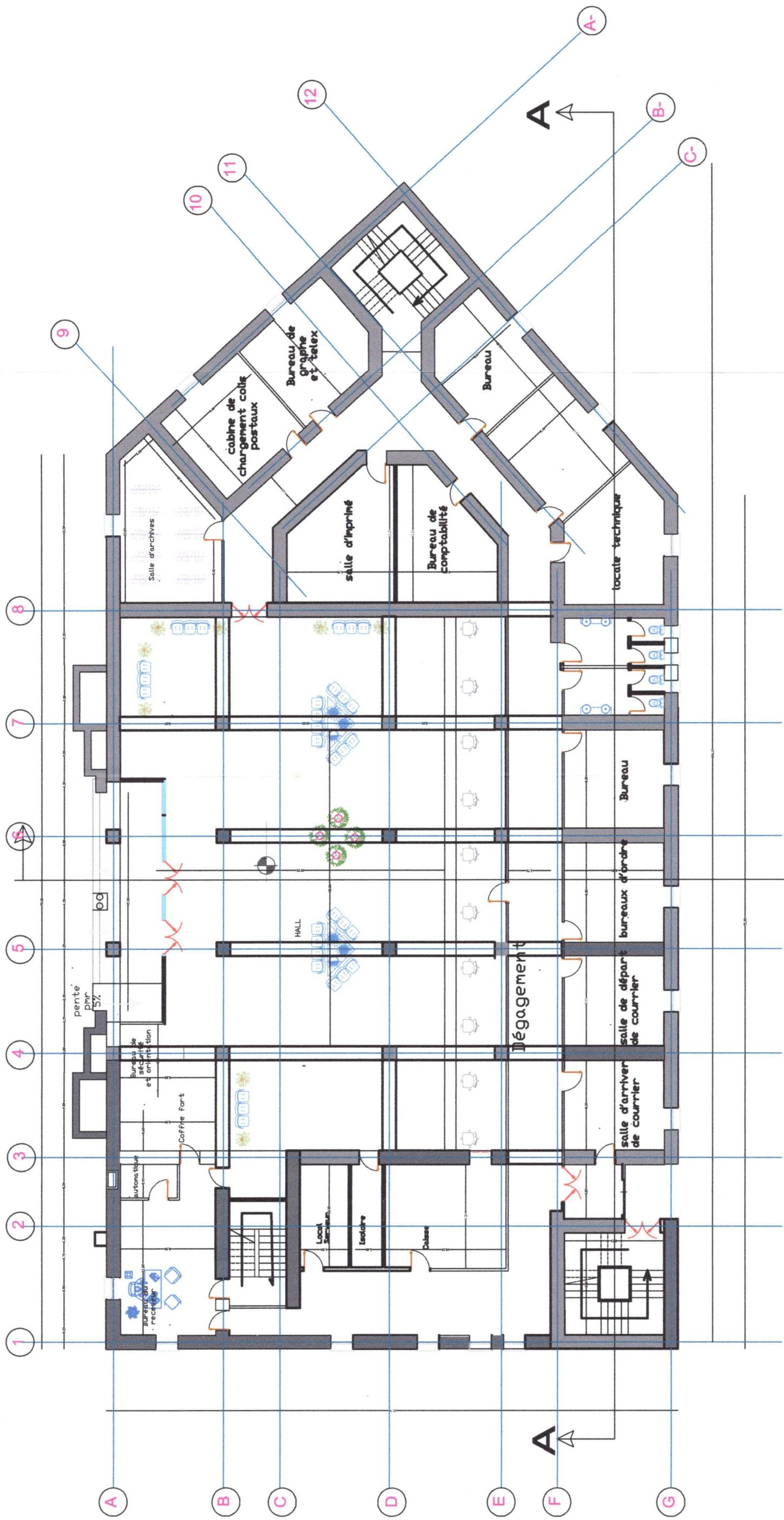
- a. la trame de notre projet est de 5m dérivé de la subdivision en 5 la longueur du rectangle.
- b. la 2eme trame décolle de la première avec une rotation adoptée au deux cotés diagonaux de l'enveloppe.



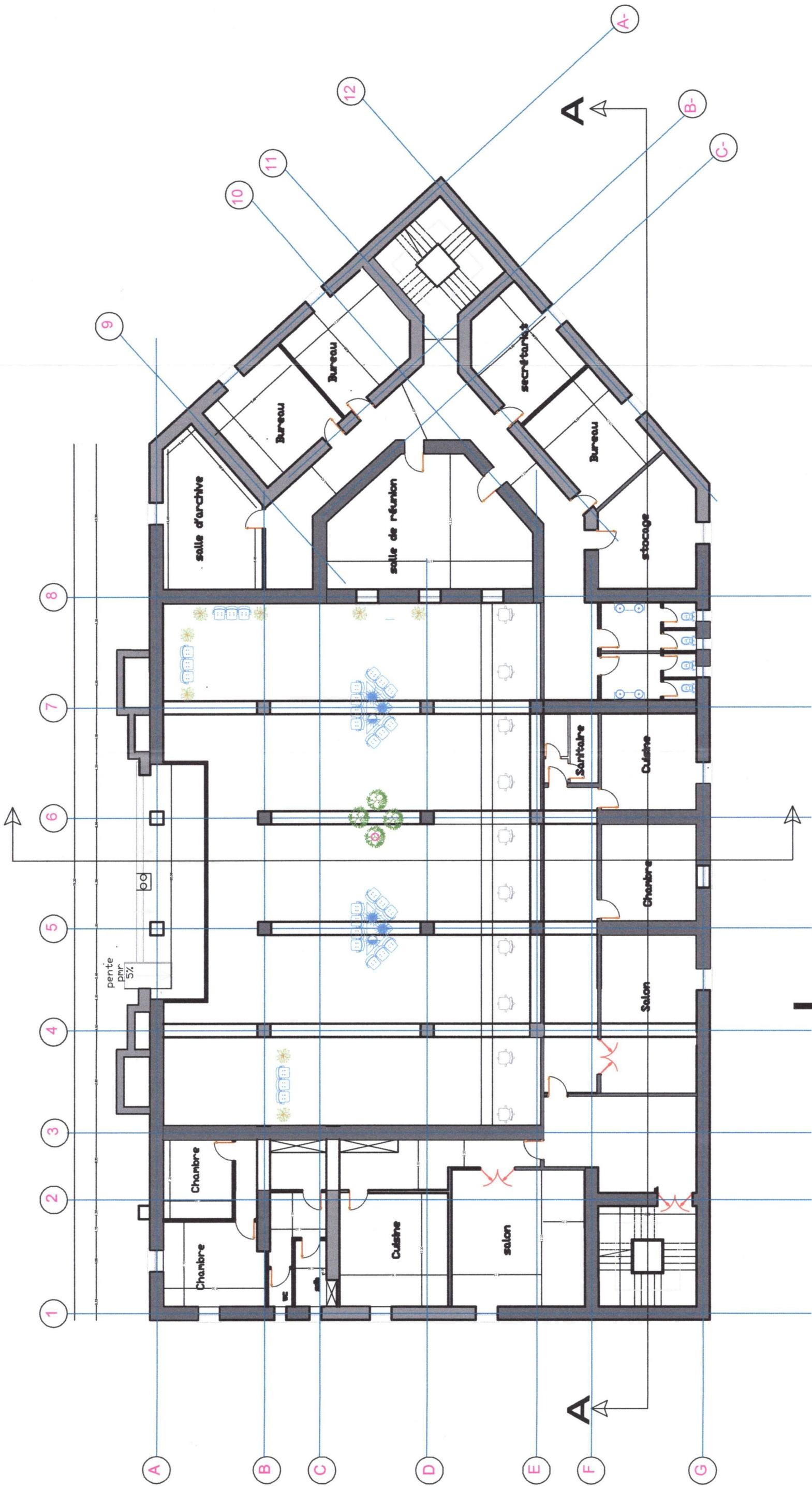
DOSSIER GRAPHIQUE



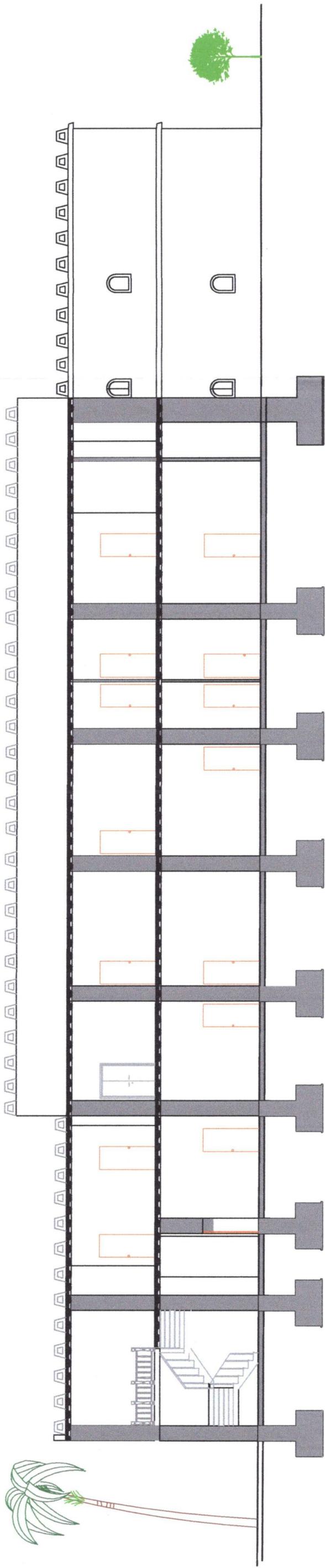
PLAN DE MASSE



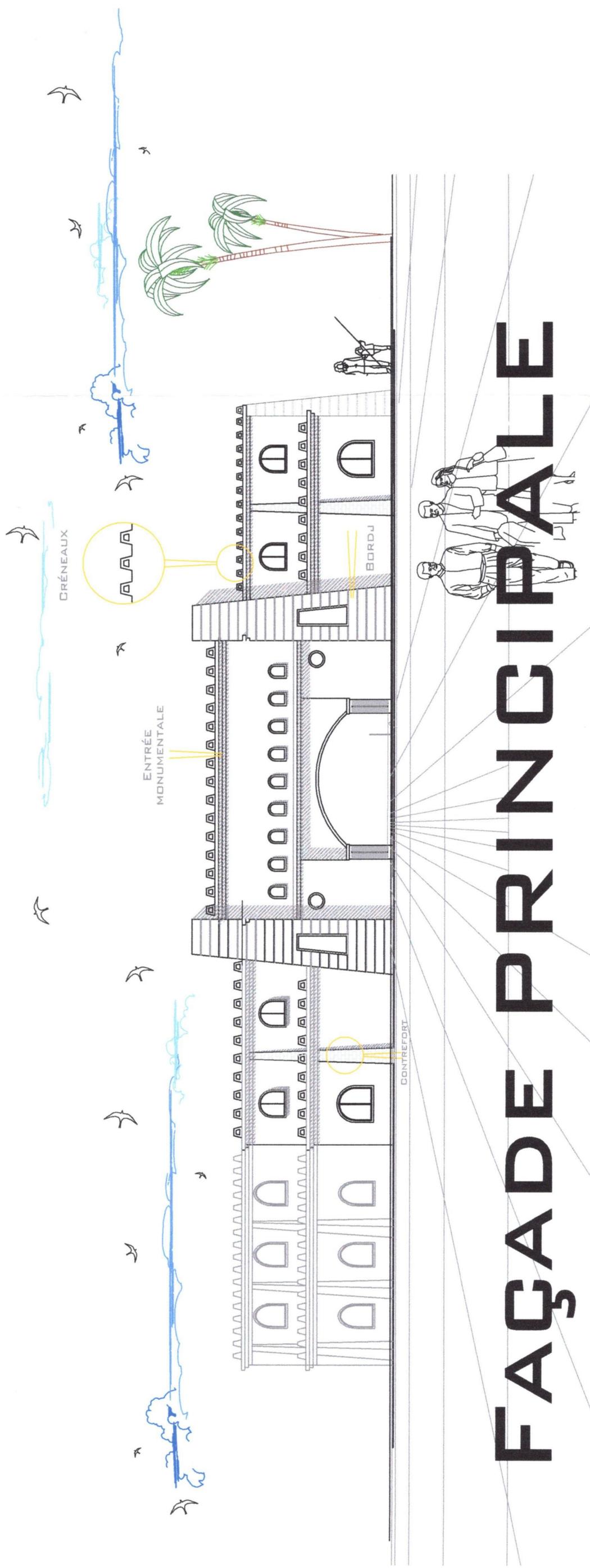
PLAN RDC



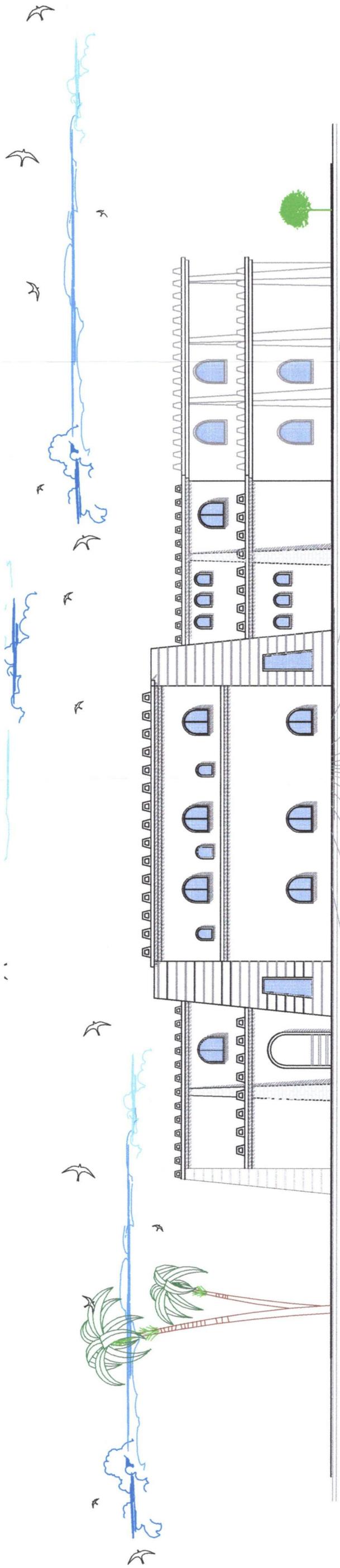
PLAN D'ETAGE



COUPE A-A



FAÇADE PRINCIPALE



FAÇADE POSTÉRIEURE